

LES D'ABONNEMENT. AU CANADA. Edition Tri-hebdomadaire: Un An, \$4.—4 Mois, \$2.—2 Mois, \$1.—1 Mois, \$0.50.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

PLINGUET & LAPLANTE—Éditeurs-Propriétaires.

PRIX DES ANNONCES! DANS L'ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE. Six lignes, première insertion: 50 Cents.

BAS-CANADA

Montréal, 6 Avril 1869.

Courrier Parlementaire.

Séance du 2 Avril.

Après la déclaration faite hier par M. Chauveau que le gouvernement avait l'intention de proroger les Chambres (lundi), on devait s'attendre à voir se répéter ici ce qui a toujours eu lieu des sessions parlementaires.

saies pour l'avantage de la Province. Cependant, ajouta-t-il, comme on accuse ce projet de loi d'imperfection et que l'on veut lui faire subir de grands changements, le gouvernement veut bien qu'il reste déposé jusqu'à la prochaine session, en conservant la promesse qu'il a faite, lors de l'octroi du bill de M. Doucet, de présenter une mesure générale sur ce sujet.

Sur motion de M. Robertson il fut décidé de rembourser les \$100 d'honoraires payés pour le projet de loi amendement l'acte d'incorporation de la cité de Québec.

La Chambre se réunit en comité des voies et moyens et adopta la résolution qui accorde à Sa Majesté une somme de \$2,419,422 pour les dépenses des derniers 18 mois, — ce qui fut ensuite agréé par la Chambre; puis l'Hon. M. Dunkin présenta ce qu'on est convenu d'appeler le bill des subsides.

M. Joly se leva alors. « Je ne veux plus, dit-il, discuter sur la politique financière du gouvernement; je veux seulement, pour la dernière fois pendant cette session, rappeler à la Chambre et au gouvernement que, même en admettant l'état présent par l'Hon. Tiesorier et ses calculs, l'excédant actuel qui est de \$674,000 et plus, se trouvera en fin de compte réduit à moins de \$227,000; en d'autres termes, j'affirme qu'à la fin des dix-huit mois nous aurons dépensé \$437,000 de plus que nos recettes. Dans ces circonstances, je sens qu'il est de mon devoir d'insister auprès du gouvernement pour en obtenir la plus grande économie et la plus grande prudence, de mettre de côté toutes dépenses tentées dans un but d'essai quelconque. »

En réponse l'Hon. M. Dunkin assura le chef de l'Opposition que le gouvernement ne désire pas autre chose que la plus stricte économie.

Le bill recut alors ses première et seconde lectures, fut envoyé au comité pour que celui-ci fit la radiation de l'item de \$600 indiqué comme œuvre de charité, attendu que cet item avait été entré deux fois par erreur, les mêmes institutions ayant été mentionnées à deux reprises différentes sous des noms erronés.

Sur proposition de M. Irvine le projet de loi pour amender l'Acte concernant les prévôts des incendies recut sa seconde lecture et fut référé à un comité de toute la chambre pour le lendemain.

Sur motion de l'Hon. M. Chauveau les amendements faits par le Conseil législatif à la loi des écoles furent adoptés.

Sur motion de M. Beaubien, on adopta pareillement les amendements faits par l'autre branche de la législature au bill du chemin de colonisation du Nord de Montréal.

Le reste de la séance a été particulièrement employé à la discussion de la loi des notaires qui recut sa seconde lecture pro forma.

Séance du 3 Avril.

Sur motion de M. Hearn il fut décidé de rembourser les honoraires de \$100 payés par le conseil municipal de Québec pour son projet de loi amendement la charte de la cité. Il en fut de même pour la Compagnie du chemin de fer urbain de Montréal, dont les frais furent remboursés sur motion de M. Carter.

M. Joly s'éleva contre cette manie de remboursement qu'on paraît vouloir ériger en système, sans égard pour le trouble et les dépenses occasionnés par les projets de loi dont on veut retirer les honoraires à cause de leur insuccès.

Le bill des subsides recut sa troisième lecture et fut adopté.

On adopta, après sa troisième lecture, le projet de loi pour valider tous les actes notariés au temps de la promulgation du Code Civil pour cause de la mort du second notaire qui aurait dû contresigner tels actes.

M. Mailloux demanda si le gouvernement avait l'intention de prendre des mesures nécessaires pour assurer la régularité des divers termes de session de la Cour du Banc de la Reine, de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit dans le district de Kamouraska. M. Mailloux fit remarquer que les divers termes en question ont été tenus jusqu'à l'année dernière si irrégulière et si imparfaitement qu'il en est résulté de graves inconvénients pour les plaideurs dans ce district.

En réponse l'Hon. M. Ouimet dit que le gouvernement a pris connaissance des faits que signale M. Mailloux, que son intention est de faire tout en son pouvoir pour remédier au mal et pour assurer la régularité des sessions des dites cours, et que, si c'est nécessaire, il s'efforcera de faire nommer un juge-assistant.

M. Roy demanda si le gouvernement entendait recommander la nomination d'un juge résident pour chacun des districts de Kamouraska et Rimouski, et s'il avait l'intention, dans le cas où il n'y aurait qu'un juge pour les deux districts, de rendre sa résidence obligatoire dans le district de Kamouraska.

En réponse à la première question, l'Hon. M. Ouimet dit que le gouvernement n'a pas l'intention de faire aucun changement dans le système actuel; quant au second point, c'est l'intention du gouvernement de voir à ce que les juges résident dans leur district respectif, et que, dans le cas de Kamouraska et de Rimouski, le juge résidera toujours à Kamouraska comme par le passé.

M. Beaubien a provoqué la question de l'emmagasinage de la poudre à Montréal, et il a été fortement aidé par M. Carter qui a représenté les dangers auxquels le système actuel expose la population de Montréal. Ce n'est pas à dire que l'un et l'autre aient mis le feu aux poudres, car l'affaire est tombée d'elle-même après une simple déclaration du solliciteur-général Irvine qui dit, après examen, que la loi qui régit cette matière ne prête pas aux objections contenues dans la lettre qui lui avait été soumise par M. Carter.

M. Fortin présenta le rapport du comité nommé pour s'enquérir des causes des incendies dans les bois et des meilleurs moyens de les prévenir ainsi que pour étudier la question générale du dépouillement forestier du pays. Nous donnerons ce rapport prochainement.

En réponse à ce monsieur, l'Hon. M. Chauveau a déclaré que le gouvernement a pris en considération la question d'établir des écoles d'arts et métiers et que si l'état des finances le permet il présentera une mesure sur ce sujet à la prochaine session.

N'ayant plus rien à faire, la Chambre s'ajourna à lundi après-midi à 2 heures pour être alors prorogée.

Ainsi que nous l'avions pensé, une foule considérable, parmi laquelle un grand nombre de Dames et d'Hommes lettrés, se pressait, vendredi soir,

dans la Salle de l'Institut des Artistes Canadiens pour entendre la lecture de M. l'abbé Colin.

L'éloquent et savant prédicateur n'a pas lu, mais, pendant près d'une heure, il a tenu l'auditoire sous le charme de sa belle éloquence. Il avait pris pour sujet la question du travail et de la classe ouvrière. Il l'a traitée sous toutes ses faces, défendant les associations d'artistes contre les préjugés que quelques fois justifiables qu'elles ont soulevés, leur montrant ce qu'elles doivent au catholicisme et les mettant en garde contre les sophismes et les utopies d'exploiteurs sans vergogne. Inutile d'ajouter qu'il a été souvent interrompu par de fréquentes applaudissements.

Invités par M. J. B. Rolland, le digne président de l'Institut, M. l'abbé Mercier et M. Royal ont aussi adressé quelques mots à l'auditoire.

Le Canadien de Québec vient de commencer sa trente-neuvième année d'existence depuis sa réapparition. Fondé en 1829, il est le premier journal canadien-français, et il est à soutenir dans sa jeunesse contre l'oligarchie anglaise des luttes dans lesquelles il a dû succomber, mais en 1830 il repart pour ne plus mourir.

Présentement, le Canadien est bien portant et il est resté digne de son beau passé: foncièrement national, son honorable propriétaire-rédacteur, M. Éventurel, en a fait une feuille parfaitement indépendante des partis politiques et inaccessible aux influences de coteries.

Nous lui souhaitons cordialement une carrière aussi longue et aussi utilement remplie que celle qu'il vient de fournir.

Nous lisons dans le Journal de Québec de samedi:

Nous annonçons, avec beaucoup de regret, la mort soudaine de M. James Ball Forsyth, l'un de nos plus anciens, de nos plus respectables et de nos plus utiles citoyens. On se rappelle le zèle et l'activité qu'il a déployés dans le comité des incendies de 1856 et ceux qui doivent tant à sa charité et à son dévouement devront se faire un devoir de ne jamais l'oublier.

Instruit, intelligent et sympathique, il était invariablement choisi par les siens pour remplir les devoirs de charité, de bienfaisance et de philanthropie dans toutes les occasions de malheur, de disette ou de calamité publique, et ajoutons qu'il était toujours bienvenu par ceux qui s'étaient ni de sa croyance ni de son origine.

Les questions d'utilité publique ne le trouvaient non plus jamais en arrière, et en lisant l'histoire des trente dernières années l'on verrait non figurant parmi tous ceux des hommes d'intelligence et de progrès.

Il est mort, hier, subitement à midi.

CIRCULAIRE

Clergé du diocèse de Montréal.

Montréal, 22 mars 1868.

MONSIEUR, Dans ma dernière circulaire je disais que le cinquantième anniversaire de la prêtrise du Saint-Père aurait lieu le 10 avril prochain, et que je vous ferais connaître plus tard ce que nous aurions à faire pour le célébrer comme il convient.

En retardant ainsi, j'espère que Monseigneur de Montréal me ferait connaître ses intentions à ce sujet. Mais n'ayant encore rien reçu de sa part, je vois qu'aujourd'hui le temps presse, et que je dois prendre sur moi de vous indiquer ce que nous devons faire.

D'abord, chacun comprend que c'est un devoir pour tous les fidèles de remercier Dieu d'avoir donné à son Église, dans les temps orageux que nous parcourons, un Pontife comme Pie IX pour la gouverner.

—J'aurais bien une ressource, reprit-il; ce serait d'écrire à Darcy: « Jules, j'ai un besoin foudroyant de cinq louis, envoie-les moi, dar, sans perdre une seconde. » Fort bien; Jules est un bon garçon. Je le vois d'ici se mettant en quatre, cherchant, furetant, dérangeant tout chez lui, et, en définitive, n'ayant pas la somme, mais voulant la trouver à toute force. Il écrirait à son tour à Fernand: « Lis! à peine ce papier, se réfléchis pas, envoie-moi cinq louis: c'est pour une chose grave. Réponse électrique. » Or, Fernand n'aurait sans doute que la moitié de la somme. Comme il n'a rien à refuser à Jules, il écrirait à Féburier: « Ernest, un grand service à me rendre; hâte-toi de me faire passer trois louis ou je meurs. » Bref, cette histoire des cinq louis serait probablement deux ou trois fois le tour de Paris avant d'aboutir à un résultat désirable. Ainsi, passons à autre chose.

—J'ai bien fait, repréni-il, je ne trouve toujours que quinze francs. Que faire de cette bazouille? — Il se cogaait le front, cherchant un expédient.

—Quinze francs, quand il m'en faut cent pour le moins, sous peine de passer pour un cancre et d'être destitué à jamais de l'estime de mes meilleurs amis! A-t-on imaginé un supplée comparable à celui-là?

En parlant ainsi, il continuait sa toilette.

—J'aurais bien une ressource, reprit-il; ce serait d'écrire à Darcy: « Jules, j'ai un besoin foudroyant de cinq louis, envoie-les moi, dar, sans perdre une seconde. » Fort bien; Jules est un bon garçon. Je le vois d'ici se mettant en quatre, cherchant, furetant, dérangeant tout chez lui, et, en définitive, n'ayant pas la somme, mais voulant la trouver à toute force. Il écrirait à son tour à Fernand: « Lis! à peine ce papier, se réfléchis pas, envoie-moi cinq louis: c'est pour une chose grave. Réponse électrique. » Or, Fernand n'aurait sans doute que la moitié de la somme. Comme il n'a rien à refuser à Jules, il écrirait à Féburier: « Ernest, un grand service à me rendre; hâte-toi de me faire passer trois louis ou je meurs. » Bref, cette histoire des cinq louis serait probablement deux ou trois fois le tour de Paris avant d'aboutir à un résultat désirable. Ainsi, passons à autre chose.

—J'ai bien fait, repréni-il, je ne trouve toujours que quinze francs. Que faire de cette bazouille? — Il se cogaait le front, cherchant un expédient.

—Quinze francs, quand il m'en faut cent pour le moins, sous peine de passer pour un cancre et d'être destitué à jamais de l'estime de mes meilleurs amis! A-t-on imaginé un supplée comparable à celui-là?

En attendant qu'il y trouvât des millions, il vivait toujours à l'état de paillard, percé, à l'exemple de presque tous ses pareils. Cette existence, en raison des intimités et des bonnes habitudes qu'elle fait naître, a plus de charmes qu'on ne saurait le croire généralement. Félix Du Tremblay avait mis le pied partout et n'était naturellement déplacé nulle part. S'il avait des amis parmi les déshérités, il en comptait aussi quelques-uns chez les heureux du jour, parmi les capitalistes, dans le grand monde même. Voilà pourquoi il n'était pas rare de le rencontrer souvent dans la même journée, bras dessus, bras dessous, avec les situations sociales les plus diverses.

Dans les derniers temps, pour se donner un peu de relief, peut-être aussi pour accroître ses ressources, il s'était posé en artiste. Artiste! qui ne l'est pas ou ne l'a pas été? Il composait alors des dessins ou des aquarelles. Cela faisait tomber chaque année quelques louis de plus dans sa bourse.

Félix ne demandait rien de plus à l'art.

Dieu, dans tous les temps, a suscité des Pontifes à la hauteur des circonstances dans lesquelles se trouve l'Église, et capables de la diriger d'une manière sûre et de la préserver du naufrage au milieu des terribles tempêtes dont elle est si souvent assaillie. Ces hommes remplis de l'esprit divin ont accompli leur mission d'une manière tout-à-fait glorieuse. Quant à Pie IX, il est certainement un de ces hommes extraordinaires. Déjà il est appelé l'homme de son siècle. Depuis le règne du Grand Constantin, peut-être aucun Pontife ne s'est trouvé comme lui dans des situations si continuellement critiques. Cependant l'on peut dire qu'il passe à travers les plus grandes difficultés aussi facilement que s'il ne rencontrait aucun obstacle. Toujours il se montre calme, tranquille et à la hauteur de sa position. Il est difficile de ne pas croire qu'il ne soit inspiré de Dieu d'une manière toute spéciale. Par exemple, quand il invita tous les Evêques du monde à assister au 18e centenaire du mariage des Apôtres St. Pierre et St. Paul, tous les Cardinaux eurent devoir lui représenter qu'il ne paraissait pas prudent de faire cette invitation, à cause du danger qu'il y avait que Rome ne fût alors attaquée par les Garibaldiens et même peut-être par l'armée italienne. Il répondit que, quoique ce danger existât, cependant il était certain que les fêtes auraient lieu et se passeraient non-seulement sans trouble, mais même très bien. L'événement a vérifié cette prédiction. Pareillement, quand les troubles éclatèrent en automne de 1867, il assembla tous les membres de son armée, et leur recommanda de dire à leurs soldats de ne rien craindre, qu'il n'y aurait plus de Castelfidardo, que partout ils seraient victorieux. En effet, les victoires que l'armée pontificale remporta alors furent si éclatantes et si extraordinaires, que les soldats eux-mêmes reconurent qu'il y avait du merveilleux. L'an dernier, ce Vénéré Pontife convoqua le Concile Général qui doit s'ouvrir sur la fin de cette année. Personne à Rome ne doute que ce Concile ne se tienne sans obstacles, tant on est certain que rien n'empêchera l'exécution des desseins de Pie IX, et que la protection visible du ciel ne saurait lui manquer.

N'est-ce pas une gloire et un bonheur inappréciable pour nous catholiques d'avoir pour chef un Pontife si agréable au ciel et rempli de toutes les vertus? Chacun n'a-t-il pas droit de s'écrier: Quel digne Représentant de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre! Est-il étonnant que partout l'on s'impose de grands sacrifices pour l'aider à soutenir ses droits et à se maintenir dans sa haute position? Ne devons-nous pas le regarder comme un véritable présent du ciel? (En Europe, il se fait à l'occasion de la fête dont il s'agit des collectes particulières pour ce bon Père. La collecte qui a été faite ici dernièrement pour les Zouaves remplace celle que nous aurions faite nous-mêmes en pareille occasion.)

Il est donc juste que nous témoignions à Dieu toute notre reconnaissance d'avoir mis ce Saint Pontife à la tête de son Église dans un temps où l'enfer met tout en œuvre pour la renverser. C'est ce que nous allons faire en nous efforçant de célébrer dignement le cinquantième anniversaire de sa prêtrise. Mais, afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent prendre part à nos prières d'actions de grâce, nous les fixons au lendemain de l'anniversaire, qui est un

dimanche; c'est ainsi qu'on a fait dans plusieurs parties de l'Europe. En conséquence, j'ai cru devoir régler ce qui suit pour le 11 avril prochain:

1o Dans toutes les Églises et Chapelles du Diocèse, où cela peut se faire commodément, après le principal office du matin ou le soir, à une Bénédiction solennelle du SS. Sacrement, on chantera le Te Deum avec l'oraison pour l'Action de Grâce; et je désire que les offices de ce jour soient célébrés comme ceux des grandes solennités par la sonnerie des cloches, les ornements et la musique.

2o Afin d'encourager tous les fidèles à bien prier pour le Souverain Pontife, j'accorde, en vertu d'un Indult Papal du 20 Juin, 1862, à moi communiqué par Monseigneur l'Evêque de Montréal, une Indulgence Plénière à toutes les personnes, dans ce Diocèse, qui, étant contrites, s'étant confessées et ayant communiqué, prient, le 11 Avril prochain, à l'intention du Souverain Pontife.

J'espère que dans votre Prône, le Dimanche précédent, vous ne manquerez pas de faire comprendre aux âmes dont vous avez la charge, combien il est important qu'elles prient pour la conservation des jours précieux du Vénérable Pontife qui, depuis bientôt 23 ans, conduit l'Église avec tant de sagesse.

Il n'y a pas de doute qu'à Rome il y aura grande illumination des maisons et des édifices publics en signe de joie, à l'occasion de cette fête. Ne pourrions-nous pas faire quelque chose dans ce genre dans ce Diocèse? Ceci, du reste, est laissé à la liberté de chacun. Mais ce que je prends sur moi, c'est de donner dans les différentes maisons d'éducation catholique, un des jours de la semaine qui suivra cette fête, un grand congé, afin que les élèves puissent, à leur manière, témoigner leur joie, dans cette circonstance mémorable.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très humble serviteur, A. F. TRUTEAU, Vic. Gén. Administrateur.

P. S.—Par une lettre que j'ai reçue de Monseigneur de Montréal, ces jours derniers, Sa Grandeur m'a fait connaître que, dans ce moment, il se publie à Rome, en 3 volumes in 8o, un ouvrage très important sur les Conciles Généraux. Si l'on peut recueillir ici au moins cinquante souscriptions, alors chaque volume, bruché, reviendra à 50 c. de France au lieu de 100 qu'il se vend actuellement. Il y aura de plus à payer le transport. Je vous prie donc de faire savoir au plus tôt à l'Evêché si vous souscrivez pour un exemplaire de cet ouvrage; car, dès que nous serons certains des 50 souscriptions, nous le ferons savoir à l'Evêché.

A. F. T.

ANNONCE.

Faite au Prône, dans les Eglises de la Ville de Montréal et de la Banlieue, le Dimanche de Quasimodo.

Dimanche prochain, 11 avril courant, l'on fera dans cette église une quête pour aider la Supérieure des Sœurs Grises de la Rivière-Rouge à s'en retourner avec les Sœurs qu'elle est venue chercher à Montréal pour aller au secours de sa Mission. C'est l'autome dernier qu'elle arriva ici; et Monseigneur de Montréal, avant son départ pour l'Europe, lui promit

effaré. Il fut bientôt introuvable, rue Taitbout, au troisième étage d'une maison d'assez belle apparence. M. Trinchard était en affaires pour dix minutes seulement; il pria le visiteur de vouloir bien l'attendre quelques instants.

Ce Trinchard, ou, si l'on veut, M. Trinchard, était un de ces hommes, assez nombreux dans ce siècle, dont on a coutume de dire: défiez-vous-en, c'est un rusé compère.

On prétendait qu'il était sorti des couches les plus profondes de la société. Le fait est qu'il avait commencé par acheter les reconnaissances du saint-dépité. Sur ses bénéfices, il s'était fait ensuite prêter à la petite semaine, et, bientôt après, se disant banquier, mais sans dire adieu à ses habitudes d'usage, ce qui lui valut une condamnation en police correctionnelle. Selon toutes les probabilités, c'était à l'époque de cette troisième transformation qu'il avait connu Du Tremblay. Depuis lors il avait mis la dernière main à sa fortune en achetant des terrains qu'il avait revendus presque le lendemain avec de très-grands bénéfices.

Le petit salon dans lequel on venait de faire entrer Félix était plus riche qu'élegant. Il s'y trouvait de beaux meubles, mais ils ne paraissaient pas être de la même famille ni dater du même temps. Les tapis de Perse, les

bronzes et les tableaux ne semblaient être venus en cet endroit qu'à la suite d'un commerce interlope ou d'une vente à l'encan.

Ce qui devait attirer le plus l'attention de Du Tremblay, dans ce salon hétéroclite, c'était une jeune fille assise près d'un guéridon de palissandre, où elle faisait de la broderie au tambour. Le nouveau venu n'eut pas grande peine à comprendre qu'il avait sous les yeux l'héritière présomptive de l'ancien prêteur sur gages. La brodeuse était tout le portrait de Trinchard, plus jeune mais encore plus laid.

Mlle Zenaido Trinchard annonçait dix-sept ans; elle avait le museau effilé, plein d'astuce, deux yeux louches, la taille contrefaite et les cheveux rouges. Autour d'elle, près de sa boîte à ouvrage, on voyait éparés un solfège, un bouquet de violettes dans une petite aquilote de cristal et un album enfrouvert.

Après l'avoir saluée le plus galamment possible, Félix s'approcha de l'album avec une certaine familiarité. On se rappelle qu'il se piquait d'être quelque peu peintre.

—Parbleu! pensait-il, voilà un album qui me vient doublement en aide; il va d'abord m'épargner des frais de conversation, et, en second lieu, il contribuera à me rendre cette petite laidronne propre pour la négociation des cinq louis.

(A continuer.)

cette espèce de secours. C'est donc pour remplir l'intention de Sa Grandeur que doit se faire cette quête.

Chaque fois que l'on fait appel à notre charité, vous ne manquez pas d'y répondre d'une manière généreuse. C'est ici une belle occasion de montrer votre générosité. Les bonnes Sœurs qui partent pour les Missions lointaines payent de leurs personnes. Elles sacrifient leur vie tout entière pour voler au secours de l'humanité souffrante. Il est donc juste que, de votre côté, vous fassiez quelque sacrifice pécuniaire pour les aider à aller remplir leurs œuvres.

Les nouvelles qui nous viennent de la Rivière-Rouge sont des plus pénibles. Il y règne une disette sévère. Tout le monde y est à la ration, et peut à peine atteindre la moitié de la nourriture nécessaire pour se conserver la vie. En voyant une pareille disette, il est à espérer que tous vous serez généreux pour aider les bonnes Sœurs Grises de la Rivière-Rouge, non-seulement à faire leur voyage, mais encore pour qu'il puisse leur rester de quoi se procurer une partie des choses nécessaires à leur vie et à celle de leurs pauvres et infirmes, lorsqu'elles seront de retour dans leur Mission.

BULLETIN RELIGIEUX.

—Nous lisons dans le Courrier de St. Hyacinthe:

« Monseigneur l'Evêque de St. Hyacinthe, assisté des RR. MM. Durocher et Moreau, recevait mardi dernier, le 30 de Mars, dans l'Eglise de l'Hôtel-Dieu de cette ville, la profession religieuse des Révérendes Sœurs Alphonsine Bernard dite Sœur St. Alphonse, Domithilde Ducharme dite Sœur Ste. Marthe, Thérèse Vincelot, Eugénie Marchesseau dite Sœur Plamondon, et revêtu de l'habit de nos excellentes Sœurs-Grises les Dllles. Césarie Breault, Phébee Dusault et Stéphanie Brillon. »

—Dimanche 7 Mars, il y eut grande fête à la maison mère du Gesù de Rome. Le Rvd. P. Beckx, général de la Compagnie de Jésus, célébra sa cinquantième année de prêtrise. « Les félicitations, dit le Monde, et les vœux que le vénérable religieux, si remarquable par sa science, sa sagesse et sa prudence, a reçus de tous les côtés des classes les plus élevées et les plus diverses de la ville de Rome, ont été aussi nombreux qu'affectueux et sincères, et montré que si l'ordre des Jésuites est souverainement haï et calomnié de tout ce qui tient de près ou de loin à la révolution, cet ordre célèbre s'est acquis aussi au sein de toutes les classes honnêtes et religieuses, les plus vives sympathies d'affection et de reconnaissance. »

CAUSERIE.

Il y aurait tout un volume, un gros volume, à écrire sur cette matière. J'y ai songé quelques jours, puis j'ai reculé par paresse. Mes notes sont là, sollicitant le complément et la mise en ordre.

Voici comment j'avais vu le livre: D'abord et tout naturellement une préface contenant définition. Le dilettante dans son sens primitif et restreint s'applique aux seules choses de la musique. Il désigne l'amateur, le dégustateur, l'appréciateur, le connaisseur....

Bientôt, par extension, le dilettante n'est pas seulement le spectateur qui

Feuilleton de l'Ordre.

CE QUE COUTE UN EMPRUNT GRATUIT.

Cela se passait il y a environ dix ans.

Un matin du mois d'avril, en s'éveillant, Félix Du Tremblay trouvait sur sa table de nuit trois lettres que son domestique y avait déposées. Ces lettres, familièrement écrites sur une demi-feuille de papier, sans enveloppe, à la mode d'alors, étaient conçues à peu près dans les mêmes termes:

« Félix, disait la première, je te rappelle que tu m'as invité à déjeuner pour demain matin, à onze heures. J'y tiens. Voilà cinq ans que nous ne nous sommes vus, et j'ai mille choses à t'apprendre. »

Dans la signature, Félix reconnaissait le nom d'un camarade de la ville de Paris, que ses affaires avaient appelé en Allemagne, et qui revenait pour ne plus quitter la France.

« Ami, disait la seconde missive, n'oublie pas que nous dinons demain soir ensemble aux Provençaux; c'est à la sixième heure; heure militaire, comme à la table d'hôte du régiment. »

Celui qui envoyait ces cinq lignes était un officier supérieur qui avait en quelque temps Félix Du Tremblay pour compagnon d'armes.

« Cher—disait la troisième épître,—notre souper d'adieu tient toujours pour la nuit prochaine au café anglais, à une heure. Sois ponctuel, si tu veux que je puisse partir par le premier convoi du chemin de fer de l'Havre. »

Cette autre lettre venait d'un ingénieur qui, n'ayant pas fait fortune en Europe, s'en allait chercher des gisements de mines dans l'Amérique du Nord.

La lecture terminée, Du Tremblay sauta à bas du lit.

—Ce sont, pensait-il, trois amonitions amicales, mais trois amonitions formelles; il faut y faire face de la meilleure grâce du monde.

Il fouilla ses trois sacs sans découvrir autre chose que le vide; il ouvrit son porte-monnaie:

—Quinze francs! s'écria-t-il avec stupeur, somme absurde! Comment faire pour sortir de là?

On rencontre aujourd'hui à chaque pas, sur le pavé de Paris, un grand nombre d'existences déclassées. Ce sont presque toujours des hommes entre deux âges, mais dont les cheveux commencent à se mêler de fils d'argent. Ils ont vingt professions et pas d'état. Si on les jetait dans le creuset de l'analyse, on constaterait qu'ils participent à la fois du bohème et de l'homme du monde, sans qu'il fût possible de déterminer lequel des deux éléments domine en eux. Comme ils vont sans cesse d'une réunion sociale à l'autre, tantôt

en haut, tantôt en bas, on peut les comparer aux vagabonds comètes qui ne savent se fixer nulle part. Un seul peu observateur arrive, sans beaucoup de peine, à distinguer parmi eux les fruits secs de nos grandes écoles, des vocations incertaines et surtout des jeunes gens orangeux, lentes à se calmer. Nous en avons tous coudoyés qui ont tour à tour fait partie de l'armée, de l'Université, du barreau, voire des ambassades; j'en ai vu qui descendaient des théâtres pour aller à la bourse ou qui abandonnaient une clientèle de médecin pour se faire chanteurs.

En résumé, c'est la menue monnaie de Gil Blas qui circule en plein dix-neuvième siècle.

Félix Du Tremblay appartenait à cette tribu errante et capricieuse. En 1835, il était sorti de l'école militaire de Saint-Cyr, et l'année d'après de l'armée, par pur caprice. Ayant alors un petit patrimoine, il s'était fait successivement maître de forges, fabricant de produits chimiques, et, enfin de comptable, homme de bourse. Une minute avait suffi pour le ruiner. En guise de réplique à la destinée, il s'était mis à projeter des sociétés par actions, comme tout le monde.

En attendant qu'il y trouvât des millions, il vivait toujours à l'état de paillard, percé, à l'exemple de presque tous ses pareils. Cette existence, en raison des intimités et des bonnes habitudes qu'elle fait naître, a plus de charmes qu'on ne saurait le croire généralement. Félix Du Tremblay avait mis le pied partout et n'était naturellement déplacé nulle part. S'il avait des amis parmi les déshérités, il en comptait aussi quelques-uns chez les heureux du jour, parmi les capitalistes, dans le grand monde même. Voilà pourquoi il n'était pas rare de le rencontrer souvent dans la même journée, bras dessus, bras dessous, avec les situations sociales les plus diverses.

Dans les derniers temps, pour se donner un peu de relief, peut-être aussi pour accroître ses ressources, il s'était posé en artiste. Artiste! qui ne l'est pas ou ne l'a pas été? Il composait alors des dessins ou des aquarelles. Cela faisait tomber chaque année quelques louis de plus dans sa bourse.

Félix ne demandait rien de plus à l'art.

LES MEDECINS LES RECOMMANDENT... Kégle générale, les médicaments de quelque renommée...

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 CORNHILL LONDRES. CAPITAL: £2,500,000 Strg.

BAUME DE CERISIER SAUVAGE DR. WIS-TAR... Dans toute l'histoire des découvertes médicales, aucun remède n'a opéré autant de guérisons...

TEMOIGNAGE NON-SOLLICITE... Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les Directeurs...

Magasin de Nouveautés... Brown, Claggett & McCarville, 463, Rue Notre-Dame.

Magasin de Nouveautés... Brown, Claggett & McCarville, 463, Rue Notre-Dame.

Magasin de Nouveautés... Brown, Claggett & McCarville, 463, Rue Notre-Dame.

Magasin de Nouveautés... Brown, Claggett & McCarville, 463, Rue Notre-Dame.

Magasin de Nouveautés... Brown, Claggett & McCarville, 463, Rue Notre-Dame.

Magasin de Nouveautés... Brown, Claggett & McCarville, 463, Rue Notre-Dame.

GRANDE PARTIE DE BILLARDS, Melvin Foster, JOSEPH DION, A LA SALLE DES ARTISANS, Mardi Soir, 6 Avril 1869.

69. PATTON. 69. GRANDE VENTE DE BANQUEROUTE, LES MARCHANDISES SONT REELLEMENT SACRIFIEES.

ON DONNE LA VALEUR DE \$3 POUR \$1, LA VENTE SERA TERMINEE DANS PEU DE JOURS.

71 LA PAIRE!!!, LA VENTE SERA TERMINEE DANS PEU DE JOURS.

99, RUE NOTRE-DAME, Acte concernant la Faillite 1864.

Cour Supérieure, Défense d'avancer, Acte concernant la Faillite 1864.

On demande, Chemin de Fer VERMONT CENTRAL, 1869.—ARRANGEMENT D'HIVER—1869.

VERMONT CENTRAL, 1869.—ARRANGEMENT D'HIVER—1869.

A VENDRE, PLANOCHES DE MOULINS, 20 TONNES D'ETOUPPE POUR TOIT.

A VENDRE, 20 TONNES D'ETOUPPE POUR TOIT, 75 CAISSES DE PANIERS A MAIN.

A VENDRE, 20 TONNES D'ETOUPPE POUR TOIT, 75 CAISSES DE PANIERS A MAIN.

DISPENSARE DE LA CITE, R. R. R. 90 SUR 100, DES MORTALITES qui arrivent annuellement, sont causées par des maladies que l'on peut prévenir...

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

R. R. R. 90 SUR 100, DES MORTALITES qui arrivent annuellement, sont causées par des maladies que l'on peut prévenir...

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans la Cour Supérieure.

ROMAN CANADIEN, ARMAND DURAND, MADAME LEPROHON, Traduit de l'anglais, J. A. GENARD.

VIANDE DE PAQUES, Le sousigné aura cette semaine à son ETAL No. 25, MARCHE BOIS-CROIX, un Magnifique OURS, ainsi que toutes espèces de VIANDES de qualité supérieure...

Glace! Glace!! Glace!!!, Fournir la Glace durant la Saison de 1869.

ARGENT PERDU, MARDI DERNIER, le 16 courant, sur le chemin de la LACHINE, a été volé un TAN-RIER-DES-ROULANDS, il a été perdu un SAC de CUIR, contenant SOIXANTE-QUINZE Pastilles en argent dur, dont \$70 en écus et en trente sous et \$5 en douze sous.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de THOMAS SHORT, de Montréal.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de DENIS LATREMOUILLE, jeune, de la paroisse de St. Jean Chrysostome, négociant.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de DENIS LATREMOUILLE, jeune, de la paroisse de St. Jean Chrysostome, négociant.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de DENIS LATREMOUILLE, jeune, de la paroisse de St. Jean Chrysostome, négociant.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de DENIS LATREMOUILLE, jeune, de la paroisse de St. Jean Chrysostome, négociant.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de DENIS LATREMOUILLE, jeune, de la paroisse de St. Jean Chrysostome, négociant.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de DENIS LATREMOUILLE, jeune, de la paroisse de St. Jean Chrysostome, négociant.

Opérette Canadienne, COTTE OPÉRETTE sera publiée dans le cours du mois de mars prochain. Elle formera un livret de 25 à 30 pages in octavo, la musique comprise.

ST. GEORGE & DRAPEAU, ONT TRANSPORTE LEUR MAGASIN DE FERBLANTERIE ET PLOMBERIE, No. 98 RUE ST. LAURENT.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de THOMAS SHORT, de Montréal.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de DENIS LATREMOUILLE, jeune, de la paroisse de St. Jean Chrysostome, négociant.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de DENIS LATREMOUILLE, jeune, de la paroisse de St. Jean Chrysostome, négociant.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de DENIS LATREMOUILLE, jeune, de la paroisse de St. Jean Chrysostome, négociant.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de DENIS LATREMOUILLE, jeune, de la paroisse de St. Jean Chrysostome, négociant.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de DENIS LATREMOUILLE, jeune, de la paroisse de St. Jean Chrysostome, négociant.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de DENIS LATREMOUILLE, jeune, de la paroisse de St. Jean Chrysostome, négociant.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de DENIS LATREMOUILLE, jeune, de la paroisse de St. Jean Chrysostome, négociant.

Acte concernant la Faillite 1864, Dans l'affaire de DENIS LATREMOUILLE, jeune, de la paroisse de St. Jean Chrysostome, négociant.

CHABLE, MALADIES SEXUELLES ET DARTREUSES, DEPURATIF SANG, PLUS DE COPAHU

POMMADE PYROLIGNEUSE, HEMORRHOIDES, POMMADE

AFFECTIONS DE LA PEAU, DERMANGEAISONS, ROUGEURS, DARTRES, BOÛTONS, etc.

Liniment du Vermont, HENRY

LA GUERISON DE LA NEURALGIE, MAUX DE DENTS, COLIQUES, CHOLERA, MOUSSES, DOULEURS, ET DE TOUTES LES MALADIES

LE LIQUIDE HENRY, LA TOUX, LE RHUME, LE CROUP, ET TOUTES LES MALADIES DE LA GORGE, DE LA POITRINE, ET DES POUMONS

ODODUS KALLUNTERIOS, L'EMBLAISSEUR DES DENTS

ODODUS KALLUNTERIOS, L'ODODUS

ODODUS KALLUNTERIOS, L'ODODUS

ODODUS KALLUNTERIOS, L'ODODUS

ODODUS KALLUNTERIOS, L'ODODUS

ODODUS KALLUNTERIOS, L'ODODUS

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867, E. PERRY & CIE., FABRICANTS D'ARTICLES DE VOYAGE

EXPOSITION DE PARIS, No. 371, O'ARTICLES DE VOYAGE, Malles de Cuir et autres, Valises, Boites à Chapeaux, Sacs de Nuit, Gibecières, etc.

GRAINES! GRAINES!! LE VINS DE RECEVOIR mon nouvel assortiment de GRAINES de France, d'Angleterre et des Etats-Unis

BONNE OCCASION, VIEUX COGNAC, Le soussigné ayant l'intention de retourner en France cette année

COIFFURE DES CHEVEUX, UN MAGASIN de Ma BISAILLON, 193 RUE NOTRE-DAME

CAPISSERIES! TAPISSERIES! CENT VINGT-CING MILLE ROULEAUX de Tapisseries sont maintenant en vente

TEINTURERIE, THOS. PARKER, PREMIER PRIX DIPLOME ACCORDE A LA DERNIERE EXPOSITION

Compagnie d'Assurance Mutuelle, CONTRE LE FEU, Cité de Montreal

Magasin de Chaussures, M. C. TOURVILLE, 47, Rue St. Laurent

ALFRED DUMOUCHEL, Secrétaire-Trésorier, 135, Rue St. Laurent

REFRIGERANTS, COFFRES A LA GLACE, Les soussignés offrent en vente le plus grand assortiment de REFRIGERANTS construits d'après leur nouvelle patente

F. GREENE, PLOMBEUR ET POSEUR de Tuyaux, AU GAZ ET A VAPEUR, 54, Rue St. JEAN

SALAMANDRES, PATENTÉES DE KERSHAW, AMÉLIORÉES A L'ÉPREUVE DU FEU, DES VOLEURS

LESSIVE CONCENTRÉE, GARANTIE AU PUBLIC, Le succès remarquable qui a accompagné l'introduction de la LESSIVE CONCENTRÉE de HARTE en Canada

REFRIGÉRATEURS et GLACIÈRES, A BON MARCHÉ POUR ARGENT COMPTANT, PRIX de \$8 à \$44, au No. 526, RUE CRAIG

ARRANGEMENT D'HIVER, Les Passagers sont enregistrés pour London-derry et Liverpool, LA LIGNE de la MALLE de cette COMPAGNIE se compose des Vapeurs suivants

TEINTURERIE, THOS. PARKER, PREMIER PRIX DIPLOME ACCORDE A LA DERNIERE EXPOSITION

Compagnie d'Assurance Mutuelle, CONTRE LE FEU, Cité de Montreal

Magasin de Chaussures, M. C. TOURVILLE, 47, Rue St. Laurent

ALFRED DUMOUCHEL, Secrétaire-Trésorier, 135, Rue St. Laurent

ALFRED DUMOUCHEL, Secrétaire-Trésorier, 135, Rue St. Laurent

ALFRED DUMOUCHEL, Secrétaire-Trésorier, 135, Rue St. Laurent

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE, The Liverpool & London & Globe, SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU

NOEL PRATT, Meublier et Sculpteur, DE GOUT ET DE FANTAISIE, No. 39, GRANDE RUE ST. LAURENT

MACHINES A COUDRE DE WEED, POUR LES MANUFACTURES ET FAMILLES, Ces Moulins par excellence sont à la fois simples et forts

MACHINES A COUDRE, D. LAWLOR, Manufacturier de MACHINES A COUDRE pour usage domestique

ATTENTION! Le Dr LEBLANC, Dentiste, No. 581, Rue CRAIG, annonce au public et à ses praticiens

Volumes du "Pays" A VENDRE, TROIS volumes reliés du journal Le Pays, 1854, 1855 et 1856

G. T. DORION & CIE., ont transporté leur magasin au No. 86, RUE ST. LAURENT

STATUTS DE LA PROVINCE DE QUEBEC, pour 1868, 1 vol. g. d. \$1.00

MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS!, N'y a plus de VERMIFUGES, On ne se sert plus d'HOULES EMPOISONNÉES

DES PASTILLES A VERS VÉGÉTALES DE DEVINS, sont les seules que nous puissions recommander

TRESOR DES NOURRICES, Méres, qui avez des enfants difficiles à élever, servez-vous de ce TRESOR

EMPLACEMENT A Louer ou a Vendre, Au SAULT-AU-RECOLLET, à un mille des Village, près de la Montée St. Michel